



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Agriculture et pêche



N°5 – Novembre 2018

Faits marquants :

- *Le Ministre espagnol Luis Planas martèle ses priorités sur la future PAC : maintien du budget, soutien à l'agriculteur professionnel par les paiements directs, installation des jeunes et place des femmes pour enrayer la désertification.*
- *Après la sévère sécheresse de 2017, l'Espagne retrouve une situation hydrique satisfaisante. Les céréales, le vin, l'agriculture bio, les agrumes et les fruits tropicaux affichent leurs bons résultats.*
- *A l'inverse, la plupart des productions portugaises sont en repli.*
- *L'Espagne prend, pour la première fois, la direction de l'OIV.*

Actualité PAC

Le Portugal verse une avance de 353 M€ aux agriculteurs. Le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et du Développement rural a versé en octobre une avance de 353 M€ sur certaines aides PAC 2018 aux agriculteurs. Ce paiement inclut 62 M€ d'aides aux agriculteurs de la Région autonome des Açores, particulièrement affectés par la sécheresse au cours des derniers mois. Ces agriculteurs ont ainsi reçu 85% des paiements liés aux mesures agro-environnementales et au soutien à l'activité agricole en zone défavorisée, et 70% des paiements directs prévus en décembre.

Pour le Ministre espagnol, la future PAC doit soutenir les agriculteurs professionnels et être plus ambitieuse sur l'installation des jeunes. Le Ministre milite pour une modulation des aides directes en faveur de ceux qui investissent et produisent en agriculture. Favorable au plafonnement à 100 000 €/an et à la dégressivité des aides du 1^{er} pilier, il met l'accent sur le renouvellement générationnel et la place des femmes en milieu rural. La priorité dans les négociations en cours reste **le maintien du budget de la PAC** à son niveau actuel, les **paiements directs** demeurant la principale mesure d'accompagnement des agriculteurs.

Gestion des marchés, promotion

Promotion des produits agroalimentaires espagnols : 11,4 M€ au titre des « programmes simples ». Sur les 58 programmes dits « simples » (présentés par un ou plusieurs opérateurs d'un même État membre) approuvés par la Commission européenne pour la promotion des produits agroalimentaires, 6 concernent l'Espagne. D'une durée de 3 ans, ces programmes simples visent à promouvoir la banane des Canaries, le vin, ainsi que des produits laitiers et de boulangerie, à la fois en Espagne, en Allemagne et sur le marché de certains pays tiers (Japon, Etats-Unis, Singapour, Vietnam, Philippines). Leur montant total s'élève à 15,3 M€, dont 11,4 M€ sont financés par l'UE. Par ailleurs, l'Espagne participera à 2 programmes « multiples » : l'un pour la promotion des fruits et légumes dans l'UE, l'autre pour la promotion du vin dans les pays tiers (en Chine notamment).

Climat, gestion de l'eau

Après la sévère sécheresse de 2017, l'Espagne retrouve une situation hydrique satisfaisante. Les fortes pluies enregistrées de mars à juin et fin octobre ont considérablement amélioré le niveau des réservoirs (à 52% de leur capacité totale contre 37% en octobre 2017) et la pluviométrie 2017-2018 s'est élevée à 700 litres/m² (+11%). Certains bassins fortement touchés l'année dernière par les effets de la sécheresse disposent aujourd'hui de réserves correspondant à la moyenne des 10 dernières années. La situation hydrique des sols est satisfaisante pour l'ensemble des cultures, y compris en non-irrigué, au point que les prévisions de récoltes de céréales pour la campagne 2018/2019 ont été révisées à la hausse, à plus de 24 Mt (soit 7 000 t de plus que la récolte record de 2013), avec un rendement moyen de 4 t/ha. Les semis d'automne se déroulent dans de bonnes conditions.



Le Ministère de la transition écologique prépare un Livre vert sur la gouvernance de l'eau. Celui-ci vise à améliorer la gestion de l'eau par les municipalités espagnoles. L'Espagne entend ainsi résoudre les problèmes de gestion rencontrés par certaines municipalités de plus de 15 000 habitants, qui l'ont amené à tarder à mettre en œuvre la Directive de 1991 sur le traitement des eaux urbaines résiduaires et lui ont valu, par arrêt de juillet dernier, une condamnation à payer une amende.

Nitrates : avertissement de la Commission pour non-respect de la Directive européenne. La Commission européenne a adressé un avertissement à l'Espagne en raison d'une protection insuffisante de ses eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole. La Commission considère en effet que le pays ne contrôle pas ses eaux de manière effective, ce qui obère sa capacité à réviser les zones vulnérables aux nitrates et à évaluer l'efficacité des programmes d'action qu'il met en œuvre. Il s'agit de la première étape du processus d'infraction. Les autorités espagnoles ont 2 mois pour répondre à la Commission.

Bio

Le Ministre Luis Planas promeut l'agriculture bio. Lors du salon « Biocultura » qui s'est tenu début novembre à Madrid, le Ministre de l'agriculture s'est félicité de la bonne santé du secteur bio espagnol (plus de 2 millions d'ha, 8% de la SAU espagnole, 1ère SAU bio de l'UE) et de sa forte orientation vers l'export (75% de la production). Luis Planas a cependant regretté que les aliments bio (seulement 42 € par habitant/an) ne représentent sur le marché intérieur que 1,9% des dépenses alimentaires totales. La stratégie 2018-2020 mise en place par son Ministère vise par conséquent à stimuler la consommation intérieure.

Filières agricoles et agroalimentaires

Porc

Le cheptel porcin espagnol a dépassé les 30 millions de têtes. Ce recensement 2018 marque une hausse de 5,2% par rapport à l'an dernier. L'Espagne reste ainsi en tête du cheptel porcin européen, devant l'Allemagne (près de 27 millions d'animaux) et la France (13 millions). Le nombre d'exploitations porcines se stabilise autour de 86 600, ce qui traduit une évolution des structures vers des unités de taille plus importante dont la productivité compense largement la disparition progressive des petits élevages. La production porcine espagnole a également augmenté en valeur, à près de 7 Md€ à fin 2017 (contre 6,2 Md€ en 2016), ce qui représente près de 37% de la valeur de la production finale du secteur élevage.

Vins

L'Espagne prend, pour la première fois, la direction de l'OIV. Au terme d'un difficile processus électoral, Pau Roca, actuellement Secrétaire Général de la Fédération Espagnole du Vin (FEV), l'a emporté face au Néozélandais John Barker. A partir de janvier 2019, il succèdera ainsi Jean-Marie Aurand à la tête de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV, qui regroupe 47 pays). C'est la première fois depuis sa création en 2001, que l'Espagne prend la direction générale de l'OIV.

Ángel Villafranca, confirmé à la tête de l'interprofession espagnole, prend de nouvelles responsabilités européennes. Il a été réélu à la tête de l'OIVE (Organisation interprofessionnelle du vin d'Espagne, qui représente environ 85% des producteurs et distributeurs du secteur vitivinicole espagnol) pour 4 années supplémentaires. De surcroît, ce dernier – qui est par ailleurs Président des coopératives Agro-alimentaires d'Espagne – a été élu Président du Groupe de dialogue civil « vin » de la Commission européenne, dont il était vice-président depuis 2016. Cette instance regroupe les représentants de la production, de l'industrie, de la commercialisation, des ONG environnementales et des consommateurs.

Vendanges 2018 : prévisions espagnoles revues à la hausse, à 47 Mhl. Selon les estimations de la Commission européenne, la production de vin en Espagne cette année devrait atteindre 47 Mhl (sans les jus et moûts), soit 33% de plus que l'an passé, mais un retour à la normale compte du caractère calamiteux des vendanges 2017. Ainsi, malgré des conditions climatiques atypiques, le pays se hisserait à la seconde place des producteurs européens, derrière l'Italie (49,5 Mhl) et devant la France (46,3 Mhl), et table sur des raisins de bonne qualité. **Le Portugal en revanche, a souffert du mildiou et du soleil.** C'est l'un des rares pays à connaître une baisse pour cette campagne (-20%, 5,3 Mhl).

Agrumes

L'Espagne table sur une production d'au moins 7 Mt. Pour la campagne en cours, le pays devrait accroître de 30% sa production par rapport à la maigre campagne antérieure, l'amélioration des rendements compensant la baisse des surfaces (- 7% sur les dernières années). La Communauté de Valence reste le principal bassin agrumicole (55% de la production). L'Espagne devrait ainsi consolider sa première place au classement mondial des exportateurs d'agrumes frais (devant les Etats-Unis et le Brésil) : 65% de la production sont exportés, principalement vers les pays de l'UE. Toutefois, l'incertitude sur le Brexit (le Royaume-Uni est le 3^{ème} client des agrumes espagnols, avec 300 000 t/an) ainsi que les fluctuations monétaires de la Turquie et de l'Égypte (concurrents sur le marché européen) sont sources d'inquiétude pour les professionnels espagnols.

Fruits tropicaux

La Banane des Canaries réduit davantage son empreinte carbone, passant de 249 g en 2013 à 195 g de CO2/kg de banane en 2018. L'association des OP de banane des Canaries (ASPROCAN) a pu ainsi renouveler sa certification « bas carbone ».



Son Président, Domingo Martin Ortega, a indiqué que ce renouvellement était le fruit des efforts réalisés par les producteurs en matière d'itinéraires techniques plus économes en eau, en fertilisants et en produits phytosanitaires. Il a également déploré l'absence d'information des consommateurs sur le non-respect des standards sanitaires et environnementaux européens par la banane provenant des pays tiers.

La production andalouse devrait atteindre un nouveau record. La production de mangues (majoritairement de la variété Osteen) en Espagne représente environ 4 000 ha, situés principalement dans les provinces de Malaga et Grenade. Pour la campagne en cours, la récolte devrait dépasser les 30 000 t, en hausse de 40% par rapport à 2017. De surcroît, la qualité sera au rendez-vous. Les conditions météorologiques favorables (pluies en mars, températures douces pendant la pollinisation et la floraison) et l'installation de nouvelles « fincas » au rythme de production élevé (4 à 5 ans entre la plantation et la première récolte) sont à l'origine de cette croissance spectaculaire. Le prix payé au producteur se situe entre 1,20 et 1,50 €/kg. Réalisant un chiffre d'affaires de 40 M€ et assurant 5 000 emplois directs, le secteur exporte 75% de la production (Allemagne, France, Royaume-Uni, Pays Bas). Le marché espagnol reste quant à lui dominé par la mangue brésilienne et sud-africaine.

Huile d'olive

Suspensions de fraude sur la qualité « vierge ». Selon une étude publiée par l'OCU (l'une des principales associations de consommateurs en Espagne), sur 41 références analysées, 20 marques d'huile d'olive « vierge extra » présenteraient des non-conformités d'odeur et de saveur, et ne seraient en réalité que des huiles « extra ». Au vu de ces résultats, l'organisation a déposé une plainte dans une vingtaine de Communautés autonomes.

Divers

Riz et fruits portugais en baisse après la tempête Leslie. L'Institut national de statistiques (INE) prévoit une réduction de 5% de la production de riz, qui s'élèverait à 171 000 t. Cette baisse de la production est notamment liée au passage de la tempête Leslie, qui a touché le centre du Portugal début octobre. Les mauvaises conditions météorologiques sont aussi à l'origine des baisses de production de pommes (278 000 t, -15% en glissement annuel) et de poires (162 000 t, -20%). La production de kiwis devrait baisser de 5% (33 000 t), mais resterait 30% au-dessus de la moyenne des 5 dernières années. La production d'amandes devrait chuter de 25% (15 000 t) par rapport à l'année dernière, mais serait supérieure à la moyenne des 5 dernières années (+44%).

Des investisseurs s'intéressent au Portugal pour la culture du cannabis. Plusieurs investisseurs se sont déclarés intéressés par la plantation du cannabis dans la région de l'Alqueva, au sud du Portugal, qui présente des conditions idéales pour cette culture (grande disponibilité en eau, taux d'ensoleillement très élevé). Selon l'Entreprise publique de développement et des infrastructures de l'Alqueva (EDIA), l'intérêt des investisseurs a augmenté depuis qu'une loi a autorisé l'utilisation de préparations médicales à base de cannabis à des fins thérapeutiques en juillet. Pour mémoire, une trentaine de pays, dont 14 en Europe, permettent l'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques. Au Canada, son utilisation à des fins récréatives est désormais permise.

Étiquetage des produits alimentaires

L'étiquetage nutritionnel frontal des produits alimentaires sera obligatoire courant 2019, après adoption d'un décret royal. C'est ce qu'a annoncé le Ministère espagnol de la Santé le 12 novembre dernier. Le système d'information retenu est le « Nutriscore » (logo avec 5 valeurs de A à E et du vert au rouge, selon les qualités nutritionnelles des denrées). Le Ministère a précisé que ce système était déjà en application depuis un an en France à l'initiative de l'administration, et sur le point d'être introduit également au Portugal.

Commerce extérieur

Olives de table noires : chute des exportations espagnoles suite aux tarifs douaniers imposés par l'Administration Trump. En août, premier mois d'application des nouveaux tarifs douaniers américains (34,8% de moyenne), les exportations espagnoles d'olives de table noires vers les États-Unis ont chuté de 70% par rapport au même mois de l'année précédente, pour s'établir à 1 020 t. L'origine Espagne ne représente plus que 22% des importations américaines d'olives noires espagnoles (contre 50% un an plus tôt). Face à cette forte dégradation, l'Association espagnole des exportateurs et industriels de l'olive de table (ASEMESA) réitère sa demande d'une intervention de la Commission européenne auprès de l'OMC.

Olives de table noires : pour contourner les tarifs douaniers US, l'espagnol Dcoop rachète 20% de l'américain Bell Center Food. DCOOP, l'une des 3 plus grandes coopératives espagnoles et leader de la production d'huile d'olive (1 Md€ de CA, plus 80 000 membres répartis en Andalousie, Estrémadure et Castille-la-Manche) et son partenaire marocain Devico ont annoncé le rachat, début octobre, de 20% du groupe familial californien Bell Center Food. Ce dernier n'est autre que l'une des 2 sociétés ayant demandé, en 2017, au Département du Commerce américain d'ouvrir une enquête sur les subventions accordées aux exportateurs espagnols d'olives de table noires. Grâce à cette opération, Dcoop fournira Bell Center en olives vertes (à droits de douane zéro) qui seront ensuite transformées en olives noires sur le sol américain. Dcoop prévoit ainsi de multiplier par 6 ses ventes d'olives de table sur le marché américain (actuellement de 5 000 t).



Le Brexit présente un risque « moyen à élevé » pour l'industrie alimentaire portugaise. C'est ce qu'annonce la Confédération des entreprises du Portugal dans une étude « Brexit : conséquences pour l'économie et les entreprises portugaises ». Ces risques sont liés à la possible concurrence de pays tiers de l'UE, qui pourraient augmenter leurs parts sur le marché britannique. En ce qui concerne le secteur agricole, le risque est « modéré ». Cette étude prévoit une réduction jusqu'à 4,5% de l'ensemble des exportations portugaises vers le Royaume-Uni à court terme, et jusqu'à 26% à long terme. Elle recommande aux entreprises et au gouvernement de valoriser activement leur relation de partenariat avec le Royaume-Uni.

Promotion des produits agroalimentaire portugais en Chine. Le Ministre Luís Capoulas Santos s'est rendu en Chine en novembre pour promouvoir les produits agroalimentaires portugais. Il s'est entretenu avec les ministres chinois de l'Agriculture et des Douanes sur l'ouverture du marché chinois à la viande portugaise de porc qui devrait se concrétiser en décembre. M. Capoulas Santos, accompagné d'une délégation de l'agence publique en charge de l'internationalisation de l'économie portugaise (AICEP), a également visité le Salon International des Importations de Chine (CIIE) à Shanghai. Il a rappelé que le marché chinois constituait une « grande opportunité » pour les producteurs portugais. Depuis la crise, le Portugal mise sur l'internationalisation de son agriculture, afin de réduire son déficit agroalimentaire. Incapable de concurrencer par les prix les grands producteurs mondiaux, le secteur vise essentiellement les classes les plus aisées en quête de produits de haute qualité.

Actualité sanitaire

Peste porcine africaine : session de formation des vétérinaires catalans. L'Association catalane des producteurs de porcs et le Collège Officiel des Vétérinaires de Barcelone ont organisé, le 30 octobre dernier, une session de formation sur la PPA, visant à prévenir l'introduction de cette maladie en Espagne. Près de 70 vétérinaires de la région ont pu en bénéficier.

Fièvre Catarrhale Ovine : un foyer sérotype 4 confirmé au Portugal. Le 19 octobre, la Direction générale de l'alimentation et vétérinaire (DGAV) a confirmé l'existence d'un foyer FCO sérotype 4 dans la municipalité de Coruche (centre). La DGAV a activé une zone réglementée pour contenir la propagation de la maladie, qui comprend tout le territoire continental portugais. Elle a aussi rendu obligatoire la vaccination des ovins dans les régions proches de Coruche. Depuis 2008, le sérotype 1 est présent au Portugal. Le sérotype 4 n'était pas répertorié dans ce pays depuis 2013.

Xylella Fastidiosa : nouveau foyer à Alicante. Un nouveau foyer de Xylella (sous-espèce multiplex) a été détecté le 13 novembre, au nord d'Alicante, dans la même zone dans laquelle la majorité des précédents foyers avaient été déclarés, et à nouveau sur amandiers. Sur décision du Ministère régional de l'agriculture, la zone délimitée s'étend désormais à 101 003 ha.

Pêches maritimes

Le Ministre Luis Planas à Bruxelles et à Strasbourg. Le 14 novembre, le Ministre espagnol a rencontré le Commissaire Vella pour lui faire part de ses préoccupations au sujet de la proposition de la Commission sur les TAC 2019-2020 (qui sera examinée par le Conseil des Ministres avant la fin de l'année), ainsi que sur l'obligation de débarquement. Sur ce dernier point, M. Planas a défendu des solutions permettant de garantir la stabilité de l'activité de la flotte espagnole, notamment en Mer Celtique. M. Planas s'est par ailleurs entretenu avec les députés espagnols siégeant au sein des Commissions pêche du Parlement européen, avec lesquels il a abordé les négociations sur l'accord UE-Maroc.

La Galice peine à assurer la relève sur ses navires. Le secteur de la pêche galicienne ne parvient pas à remplacer les départs en retraite du baby-boom. La Galice compte actuellement 4 375 bateaux de pêche hauturière et côtière, contre 4 911 il y a 10 ans. En 2015, ceux-ci emploient 10 635 marins, contre 12 552 en 2011. La pénurie de personnel touche tous les postes. Pour inverser cette situation, l'AETINAPE (Association espagnole des diplômés de la pêche) estime que les entreprises devraient investir davantage dans le capital humain, en réduisant les durées de campagne en mer (jusqu'à 7 mois pour les flottes qui pêchent aux Malouines et dans l'Atlantique sud), en modernisant les navires et en offrant des salaires plus attractifs. Selon cette association, un autre facteur freinant l'arrivée des jeunes dans le secteur de la pêche est la durée (12 mois) du stage requis pour pouvoir travailler comme salarié sur ces navires, qui crée un véritable goulet d'étranglement.

Le Conseil européen approuve les quotas pour les espèces d'eau profonde pour les deux prochaines années. Le Portugal pourra ainsi capturer 2 801 t de sabre noir (valeur supérieure aux captures réalisées en 2017). Le quota portugais de Beryx a été réduit de 10% et s'élève à 164 t. Pour la dorade rose, l'UE a accordé une augmentation de 12% du quota aux Açores (+ 69 t), mais a réduit de 9% les captures autorisées pour le territoire continental portugais (- 3 t).

Responsable de la publication : Hervé Le Roy
Ambassade de France en Espagne - Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid

Rédigé par : Jérôme Frouté, Alvaro Espino
avec le SE de Lisbonne : Stanislas Godefroy, Christopher Marques

Abonnement : jerome.froute@dgtrésor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.